



Notre réf.: 08239/2024/I/EC-PHORS

17 mai 2024

- Objet: Invitation à présenter un candidat pour le Groupe d'experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (PHORS)
- Suite à donner: Communiquer au Secrétariat de l'OMM une candidature pour le groupe mentionné en objet au plus tard le **28 mai 2024**.

Madame, Monsieur,

À sa soixante-dix-septième session, le Conseil exécutif a mis à jour le mandat du [Groupe d'experts pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne](#) (PHORS), tel qu'il figure dans le *Règlement intérieur du Conseil exécutif et des organes en relevant* (OMM-N° 1256). Le Conseil exécutif attend du Groupe d'experts qu'il fournisse des conseils en matière de sensibilisation, de stratégie, de partenariats et de coordination entre les programmes de l'OMM sur les questions relatives aux régions polaires, aux régions de haute montagne et, globalement, aux régions vulnérables où les changements largement irréversibles de la neige, des glaciers, du pergélisol, des inlandsis, de la glace de mer et de la glace d'eau douce amplifient les effets du changement climatique, avec des conséquences significatives.

Comme l'a décidé le Conseil exécutif à sa soixante-dix-septième session, le Groupe d'experts se compose d'un maximum de 25 membres représentant les organes de l'OMM, nommés par les Membres de l'OMM ainsi que par les partenaires concernés.

Compte tenu de la diversité des domaines scientifiques couverts par le Groupe d'experts, ses membres sont sélectionnés de manière à contribuer efficacement à l'élaboration des recommandations destinées au Conseil exécutif, à favoriser la collaboration avec les partenaires clés et à maintenir des relations étroites avec tous les organes de l'OMM. Veuillez noter que le mandat de PHORS comprend un volet consacré au rôle de l'OMM dans l'Antarctique.

Conformément à la procédure de nomination des membres du PHORS approuvée par le Conseil exécutif à sa soixante-dix-septième session, deux postes sont actuellement vacants au sein du groupe.

Nous vous invitons par la présente à nommer un candidat disposant de l'expérience et des compétences requises, représentant vos intérêts stratégiques pour ce qui est des répercussions mondiales des modifications de la cryosphère ainsi que des questions liées au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement dans les régions polaires et de haute montagne. La candidature doit être envoyée au plus tard le **28 mai 2024**, par courrier électronique à wmo@wmo.int, avec copie à cryosphere@wmo.int. Elle doit contenir:

- 1) Une lettre de nomination indiquant les domaines d'intérêt du candidat et les contributions qu'il pourrait apporter aux activités coordonnées par le PHORS;
- 2) Le curriculum vitæ le plus récent de l'intéressé, avec mise en valeur des activités en rapport avec le mandat du PHORS.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)
Comité scientifique pour les recherches antarctiques
Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l'Antarctique

Sur la base des manifestations d'intérêt reçues, et en consultation avec les coprésidents du PHORS, le Secrétariat de l'OMM dressera une liste de candidats classés par ordre de préférence. Les coprésidents du PHORS formuleront des recommandations sur la composition du PHORS, lesquelles seront soumises pour décision au Conseil exécutif (ou, s'agissant des postes vacants futurs, au Président de l'OMM pendant l'intersession).

Je vous remercie du soutien constant que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM ainsi que de votre contribution, via les travaux du PHORS et de ses sous-structures, à la réalisation des objectifs de l'OMM sur les questions relatives aux régions polaires et de haute montagne.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ko Barrett
pour la Secrétaire générale